Déficit du cycle de vie et capture du dividende démographique en Afrique Subsaharienne : Nécessité d'une autonomisation des femmes sénégalaises

Latif Dramani, CREG/CREFAT, Université de Thiès (Sénégal)

Edem Akpo, Knowledge and Policy Unit, CREG (Sénégal), & Sam Agbahoungba, LAREG, Université de Parakou (Bénin)

Résumé

Ce papier vise à analyser la capture du dividende démographique avec comme focus le déficit du cycle de vie au Sénégal y intégrant l'approche genre. Pour ce faire, la méthodologie de l'indice genre du dividende démographique a été utilisée. Cette méthodologie est principalement dérivée de celle du *Demographic Dividend* Monitoring Index (DDMI) développé par le CREG. Les résultats montrent que, alors que le Sénégal n'exploite pas encore son potentiel du DD, la contribution des hommes fait deux fois celle des femmes. De plus, les femmes sénégalaises sont économiquement déficitaires sur tout leur cycle de vie contrairement aux hommes qui dégagent des surplus économiques à des tranches d'âge données. En termes d'implications de politiques économiques, ce papier appelle les autorités à investir davantage dans l'autonomisation des femmes et des filles. Ceci est très essentiel dans l'amélioration du processus de capture du dividende démographique au Sénégal.

Introduction

Depuis la conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) tenue au Caire en Egypte, les dynamiques de population sont au cœur des politiques de développement notamment en Afrique. Cette préoccupation a été renforcée dans les agendas internationaux notamment ceux 2063 de l'Union Africaine et 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies. En particulier dans les aspirations de la Feuille de route de l'UA, le dividende démographique et son exploitation constitue l'un des défis majeurs en Afrique en raison de la structure de sa population. Plusieurs études menées par l'UNFPA et ses partenaires de recherches ont montré l'importance de l'autonomisation des femmes et des filles dans ce processus de capture de dividende démographique.

Au Sénégal, plus actions ont été mises en œuvre dans cette perspective. A titre illustratif, la « Rencontre de haut niveau sur le dividende démographique et l'autonomisation des femmes et des filles, 12 et 13 Novembre 2018 à Dakar » réunissant plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre visait à contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale d'autonomisation des femmes et des filles au Sénégal¹. De plus, avec l'appui de l'UNFPA et le Centre régional d'excellence en économie générationnelle (CREG) et le Centre de recherche en économie et finance appliquées de Thiès (CREFAT), le Sénégal s'est engagé à la mise en place d'un Observatoire National du Dividende démographique.

Bien que les résultats sur l'exploitation du dividende démographique ne sont pas reluisants, ils sont plus alarmants quand on prend en compte l'aspect genre ou les contributions par sexe des individus notamment en qui concerne le déficit du cycle de vie. En effet, selon les travaux de Dramani (2019, p.735), le Sénégal n'exploite pas encore son potentiel démographique. L'indice synthétique de suivi de dividende démographique (I2S2D ou encore le DDMI) du Sénégal est estimé à 41,4% en 2011. Ce chiffre est en-dessous du seuil minimum de 50% nécessaire pour à une exploitation du DD. Le déficit du cycle de vie est très important. En effet, l'indice de couverture de la dépendance économique (ICDE) est de 37,1% également inférieur à 50% (Dramani, 2019 ; p.713). Ceci indique que seulement 37% du déficit des jeunes et des séniors est couvert par le surplus généré par les adultes qui travaillent. Par ailleurs, les travaux sur le genre montrent que les femmes, en moyenne et par groupe d'âge, sont économiquement déficitaires sur tout le cycle de vie au Sénégal contrairement aux hommes qui dégagent un surplus économique entre 35 ans et 60 ans (CREFAT, 2014). De plus, en termes de contribution à la croissance économique, alors que le 1er dividende est estimé à 0,34 et la contribution des hommes à celui-ci est de 0,45%,

¹ https://fr.allafrica.com/stories/201811120171.html

celle des femmes est estimée à 0,22% (CREFAT, 2014). Bien que ce constat corrobore avec la dominance du marché du travail par les hommes au Sénégal, cela fait ressortir les disparités voire les inégalités existant entre hommes et femmes de même groupe d'âge en Afrique en particulier au Sénégal.

Récemment, plusieurs travaux s'intéressent aux questions de dynamiques de population et notamment du dividende démographique. Toutefois, peu sont ces travaux susceptibles de fournir des évidences précises sur les méthodes de quantification et d'appréciation du DD². De plus, la problématique relative au suivi du DD genre et à la contribution effective des femmes demeurent non encore élucider.

Ce papier s'inscrit dans cette perspective et vise à analyser les contributions des hommes et des femmes au dividende démographique à partir d'un indice genre du DD.

Méthodologie adoptée

Dans la phase méthodologique de ce papier, nous nous inspirons essentiellement de l'indice genre du dividende démographique (GDDI) développé par le CREG. Cet indice dérive de l'indice synthétique de suivi du dividende démographique (DDMI)³. Ce dernier est un indice composite composé de cinq (05) indice dimensionnels :

o Indice de couverture de la dépendance économique (ICDE)

Cet indice permet d'apprécier la capacité d'une zone à faire face à la demande sociale des couches économiquement dépendantes notamment les jeunes et les personnes âgées. Cette dimension utilise principalement l'approche NTA et s'inspire des travaux de Lee et Mason (2011). Sur le plan normatif, l'ICDE correspond au rapport entre le surplus (différence entre la consommation et le revenu du travail) et la somme du déficit des jeunes et des séniors.

o Indice de qualité du cadre de vie (IQCV)

L'IQCV s'intéresse à l'influence des éléments constitutifs de l'environnement sur la qualité de vie des individus. Les liens des effets de l'environnement sur la vie des populations sont largement documentés par les travaux welfaristes et les économistes du bien-être tels que Easterlin (2010), Dasgupta (1995), etc. Elle s'inspire de la méthodologie du Better Life Index de l'OCDE (2011).

Indice synthétique de sortie de pauvreté (ISSP)

Cet indice analyse les dynamiques de pauvreté notamment les changements d'état de pauvreté entre deux ou plusieurs périodes. La méthodologie de base de calibrage de cet indice est inspirée des récents travaux de Dang et Lanjouw (2013). L'ISSP se calcule en faisant le rapport entre les sorties de pauvreté (la proportion d'individus sortie d'un état de pauvre à un état de non pauvre) et la somme des sorties et des basculements dans la pauvreté.

Indice de développement humain étendu (IDHE)

Conçu pour apprécier le développement humain durable, cet indice s'inspire de l'IDH du PNUD mais y intègre l'indice synthétique de fécondité pour prendre en compte les dynamiques démographiques des pays africains notamment. Il est essentiellement sous-tendu par les théories du capital humain. Sur le plan normatif, l'IDHE est la racine cubique des trois dimensions suivantes : l'éducation, la santé et le niveau de vie.

Indice synthétique réseaux et territoires (ISRT)

Cet indice analyse l'attractivité d'un territoire à travers la migration interne, les flux et capacités financiers, le maillage du territoire en infrastructures, etc. Le niveau de polarisation d'une zone est un indicateur important qui entre en compte dans l'appréciation des phénomènes démo-économiques.

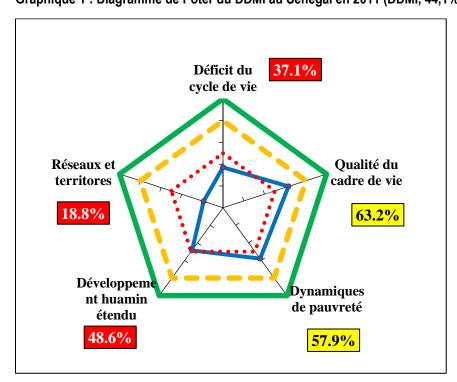
² On peut citer l'indice DDMI développé par le CREG comme référence

³ Pour plus de détails sur la méthodologie du DDMI, veuillez consulter

Dans le but d'obtenir l'indice genre du dividende démographique, on introduit le sexe dans chacune des cinq dimensions. Ainsi, pour chacune des variables composantes les dimensions, les indicateurs sexo-spécifiques ont été introduits. Alors que pour les dimensions 1, 3 et 4, il est relativement aisé d'y introduire le sexe, tel n'est pas le cas pour les dimensions 2 et 5. Certains indicateurs de certaines variables ne sont pas différentiables selon le sexe. Enfin, l'indice genre du dividende démographique (GDDI) s'obtient en faisant une moyenne géométrique des cinq indices dimensionnels.

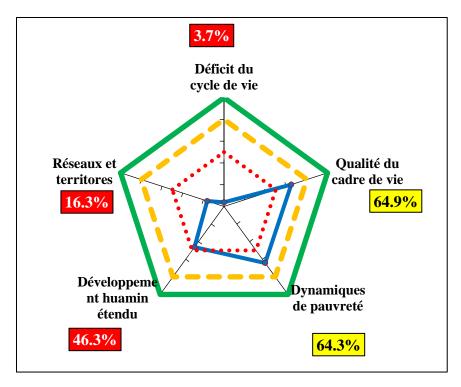
Dans ce papier, l'intérêt est porté sur l'analyse de l'indice ICDE et la contribution des femmes au dividende démographique.

Résultats Graphique 1 : Diagramme de Poter du DDMI au Sénégal en 2011 (DDMI, 44,1%)



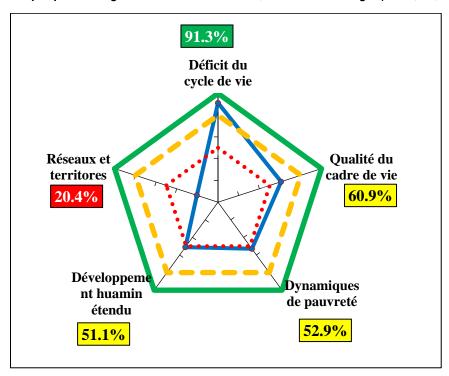
Source : CREG (2019) à partir des données de ESPS 2

Graphique 2 : Diagramme de Poter du GDDI, femme au Sénégal (DDMI, 25,9%, contribution 1/3)



Source : CREG (2019) à partir des données de ESPS 2

Graphique 2 : Diagramme de Poter du GDDI, homme au Sénégal (DDMI, 49,8%, contribution 2/3)



Source : CREG (2019) à partir des données de ESPS 2